



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général aux affaires départementales  
Bureau de l'aménagement de l'espace**

Affaire suivie par Christelle Vigneau  
Tél: 05 59 98 25 41  
Mél: christelle.vigneau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **25 NOV. 2021**

Le Préfet à  
Mesdames et messieurs les maires  
du département des Pyrénées-atlantiques

**Objet :** Mission de travaux de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)  
Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées n° 21-29 du 25 novembre 2021

**P.J. :** 1 copie d'arrêté

L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) a pour mission d'exécuter, sur l'ensemble du territoire national, les travaux nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques et de nivellement, ainsi que de mettre à jour les bases de données géographiques et les fonds cartographiques sur l'ensemble du territoire national.

Il doit procéder à l'exécution de travaux sur le territoire des communes du département des Pyrénées-atlantiques.

Par arrêté préfectoral du 25 novembre 2021, j'ai autorisé le personnel mandaté par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées pour exécuter leur mission.

Vous voudrez bien afficher une copie de cet arrêté au tableau de la mairie.

Si nécessaire, je vous serais obligé de bien vouloir prêter votre concours et l'appui de votre autorité au personnel précité.

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

  
Eddie BOUTTERA